



COMMUNIQUE DE L'USP du 30 septembre 2019

Selon les parlementaires, la psychiatrie est au bord du gouffre...
et elle doit faire un grand pas en avant !

L'USP ne saurait se satisfaire d'un rapport parlementaire sur la psychiatrie qui, tout en convoquant Lucien Bonnafé et le mouvement du Printemps de la Psychiatrie pour un renouveau des soins psychiques, annonce des mesures des plus réactionnaires propres à démanteler encore un peu plus un service public de psychiatrie déjà exsangue.

L'USP ne peut cautionner l'imposture qui consiste à mettre en exergue des déclarations parlementaires les « droits des patients » alors que ceux-ci sont régulièrement bafoués par les restrictions d'accès aux soins de proximité, les obligations de soins « à durée indéterminée » et les « mesures exceptionnelles » qui deviennent la règle, par facilité et surtout par manque de moyens humains et de formations adaptées pour les soignants (Hospitalisations sur le mode du péril imminent, mesures d'isolement, de contention etc.).

L'USP dénonce enfin l'instrumentalisation, dans ce rapport, du « modèle italien », de F. Basaglia et de la loi italienne 180, qui a permis à l'hôpital de Trieste de sortir du schéma asilaire, et qui ne sert ici que de prétexte à un rapport qui prône le redéploiement des moyens hospitaliers vers l'ambulatoire, sans préciser aucunement les moyens supplémentaires qui devraient y être nécessairement affectés et en oubliant que l'« expérience italienne » s'inscrivait alors dans le contexte global d'une psychiatrie désaliéniste et communautaire qui devait prendre place dans une réflexion – sinon une idéologie – sociale bien plus étendue, et sous tendait un modèle de société qui dépassait de loin le cadre « technique » des soins.

L'USP constate et déplore que ce rapport entérine la destruction du secteur public de psychiatrie, en amalgamant les places du secteur public et du privé, et qu'il semble « fondamentalement » imprégné, sinon inspiré, par le lobby neuroscientiste dont l'une des icônes, M. Leboyer, est citée 33 fois et qui, curieusement, a été auditionnée de manière individuelle par la commission parlementaire, alors que toutes les auditions regroupaient – par affinités ? – les autres organisations dont la participation avait été sollicitée.

Pascal Boissel, président
Philippe Gasser, vice-président